

Paris, le 22 mars 2006

**Espace unique des paiements en euro :
La FBF et la Banque de France mettent en place un comité national**

L'espace unique des paiements en euro (SEPA, pour Single Euro Payments Area) va achever le passage à l'euro. A l'horizon 2010, chaque utilisateur pourra effectuer des paiements de détail en euro partout dans l'Union européenne aussi facilement que dans son pays. Dans cette perspective, la communauté bancaire européenne a créé le Conseil européen des paiements (EPC), qui a conçu les moyens de paiement européens (virement, prélèvement, carte).

Afin de coordonner la mise en œuvre des moyens de paiement paneuropéens en France, la Banque de France et la Fédération bancaire française créent un Comité national pour SEPA, qu'elles co-président et dont la première réunion aura lieu le 7 avril 2006 à Paris. Il fera le point sur l'avancement des chantiers et prendra les décisions nécessaires au respect du planning du projet. Le Comité national pour SEPA pourra également décider de la création de groupes de travail ad hoc.

Ce comité réunit les représentants des banques et des utilisateurs des futurs moyens de paiement : administrations, entreprises, commerçants, particuliers. Il vise à organiser l'ensemble des travaux d'adaptation nécessaires pour la mise en place de ces moyens de paiement et à définir un plan de migration. Celle-ci débutera en 2008, pour être achevée en 2010.

Composition du Comité national pour SEPA

Co-présidents

- Didier Bruneel, Directeur Général des Opérations, Banque de France
- Philippe Citerne, Président du Comité d'Orientation des Moyens de Paiement, Fédération Bancaire Française

Banques - Établissements de crédit et assimilés	Infrastructures et systèmes cartes	Administrations	Représentants clients
Banque de France Banque Populaire BNP Paribas Caisses d'Épargne Caisse des Dépôts et Consignations Crédit Agricole Crédit Mutuel-CIC HSBC La Banque Postale Société Générale IEDOM (Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer) OCBF Le président du CFONB	GCB (Groupement des cartes bancaires) GSIT STET	DGCP (Direction Générale de la Comptabilité Publique) DGI (Direction Générale des Impôts) DGME (Direction Générale de la Modernisation de l'Etat) DGTPE (Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique) DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) DGDDI (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects) Président du CCSF	5 membres désignés par le Conseil du commerce de France 5 membres désignés par le Conseil national de la consommation AFTE CGPME MEDEF

Représentants des assemblées et personnalités qualifiées

- un représentant de l'Assemblée nationale
- un représentant du Sénat
- un représentant du Conseil économique et social
- un représentant des media

Contacts presse :

Banque de France

Françoise Rebuffel – tél : 01 42 92 39 00 – e-mail : service.de.presse@banque-france.fr

FBF

Colette Cova – tél : 01 48 00 50 07 - e-mail : ccova@fbf.fr
Lénaïg Kerjean – tél : 01 48 00 50 70 - e-mail : lkerjean@fbf.fr

www.banque-france.fr
www.fbf.fr